

Eau potable et assainissement collectif : vers une convergence progressive des tarifs



Lannion-Trégor Communauté exerce la compétence eau potable sur 39 communes de son territoire pour près de 59 000 abonnés et la compétence assainissement collectif sur l'ensemble des 57 communes représentant 49 000 usagers.

Des investissements importants à venir

La préservation de la ressource en eau, de sa qualité et de l'environnement est au cœur des préoccupations de la Communauté qui investit fortement et durablement dans ce domaine.

En eau potable, 63 millions d'investissement sont prévus sur les 7 prochaines années afin principalement de réhabiliter les conduites d'eau potable vieillissantes, éviter les fuites d'eau et moderniser les usines de production d'eau potable (soit un doublement des investissements annuels effectués ces 5 dernières années (9 millions d'euros par an en moyenne contre 4 millions d'euros précédemment)).

En assainissement collectif, le plan pluriannuel d'investissement atteint un prévisionnel de 130 millions d'euros sur les 7 prochaines années (soit une moyenne de 19 millions d'euros par an contre 8 millions d'euros ces 5 dernières années). Il s'agit de mettre aux normes les stations d'épuration du territoire, de réhabiliter les canalisations défectueuses mais également de moderniser les postes de relèvement. L'objectif premier est de préserver la qualité des cours d'eau et des eaux littorales et cela permettra aussi le redémarrage de l'urbanisation dans les communes où la qualité de l'eau rejetée n'est pas aujourd'hui satisfaisante.

Être conforme à la réglementation et rendre plus lisible le coût de ces services

Le budget assainissement collectif ainsi que celui de l'eau potable sont des budgets autonomes qui doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Les recettes proviennent principalement des redevances payées par les usagers et abonnés des services, mais également par les subventions perçues de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'État, ainsi que de la Région Bretagne pour certaines installations.

Jusqu'à présent, une tarification était établie au niveau de chaque commune pour permettre cet équilibre financier. Afin de respecter la réglementation et d'exercer une solidarité territoriale, une convergence des tarifs va débiter dès 2023 visant à obtenir d'ici 12 ans un tarif identique et lisible sur l'ensemble des communes pour lesquelles Lannion-Trégor Communauté assure ces services.

Ainsi, les parts fixes (abonnements) et parts variables au m³ (liées aux consommations effectives) vont évoluer progressivement et annuellement. Les abonnés vont donc voir, lors des prochaines années et selon leur commune de résidence, les montants unitaires de référence évoluer, soit à la hausse, soit à la baisse.

Pour l'eau potable, un tarif progressif a notamment été retenu selon 4 tranches : 0 à 30 m³, 30 à 100 m³, 100 à 150 m³ et plus de 150 m³, afin d'inciter à la modération de la consommation en eau. Au niveau de l'assainissement collectif, au regard des investissements nécessaires à réaliser, les tarifs (hors inflation) évolueront de 7 € HT en moyenne par an et par facture.

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2022 0116 1 X									
Réf. à rappeler: 000000 / 00000000									
Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation		Commentaire	
Numéro	Diam	Date	Index	Date	Index	m ³			
0000000	15	31/12/2023	75	01/01/2023	0	75			
LIBELLÉ				Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
Distribution de l'eau									
Abonnement compteur de 15 mm période du 01/01/2023 au 31/12/2023				365 j	96,76	96,76	5,50	5,32	102,08
Consommation eau - Tarification par tranches									
tranche 0-30 m ³				30 m ³	1,608	48,24	5,50	2,65	50,89
tranche 31-100 m ³				45 m ³	1,635	73,57	5,50	4,05	77,62
Collecte et Traitement des eaux usées									
Abonnement Assainissement période du 01/01/2023 au 31/12/2023				365 j	108,30	108,30	10,00	10,83	119,13
Consommation Assainissement				75 m ³	2,45	183,75	10,00	18,38	202,13
Organismes Publics									
Redevance Pollution - Agence de l'Eau				75 m ³	0,30	22,50	5,50	1,24	23,74
Modernisation réseaux collecte - Agence de l'Eau				75 m ³	0,16	12,00	10,00	1,20	13,20
								230,59	
								321,26	
								36,94	

Un contexte énergétique inflationniste : cas particulier des tarifs 2023 et mise en place d'aides

À ces évolutions, doivent s'ajouter l'inflation et la crise énergétique qui affectent fortement ce type de services. L'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement imposent à Lannion-Trégor Communauté d'augmenter les tarifs de l'eau potable de 8,4 % en 2023 et les tarifs d'assainissement collectif de 13% pour équilibrer le budget autonome de ce service public industriel et commercial qui – à ce titre – ne bénéficie pas d'aides liées au surcoût de l'énergie.

Un travail est engagé afin de mettre en œuvre un accompagnement financier des publics en situation de précarité, de type « chèque eau » ou autre dispositif, et ce, dès l'année 2023 sur les 39 communes sur lesquelles Lannion-Trégor Communauté exerce pleinement cette compétence.

Informations pratiques et contact

- Retrouvez sur le site Internet de Lannion-Trégor Communauté toutes les informations pratiques liées à ces évolutions, ainsi que des éco-gestes pour maîtriser votre consommation d'eau.

www.lannion-tregor.com (rubrique Eau et Assainissement)

www.sage-baie-lannion (rubrique Evitons le gaspillage d'eau)

Pour toute information complémentaire

Service eau et assainissement
Espace administratif de Kermaria
11 bd Louis Guilloux
22300 Lannion
Tél. 02 96 05 60 90
Mail : regie.eau.assainissement@lannion-tregor.com